

Stage d'été 98% Bad

Du samedi 24 juillet au samedi 31 juillet 2021

Dossier d'inscription Personnes ayant déjà transmis leur dossier en 2020

Afin de vous éviter de refaire un dossier complet, nous vous proposons de conserver le dossier 2020 et de simplement actualiser certains documents déjà fournis.

Liste des documents à joindre au dossier d'inscription

- Page « Conservation Dossier »
- Attestation d'assurance responsabilité civile et/ou extra-scolaire à jour
- Règlement intérieur du stage signé par l'enfant et ses parents
- Paiement du stage *par chèque bancaire, chèque vacances, coupons sports (en 1, 2, 3, 4 ou 5 fois sans frais)* ou par virement bancaire ou espèces. **Nous préciser si besoin d'une facture**

IBAN : FR76 1680 6047 0066 0510 4877 768

BIC : AGRIFRPP868

Tout dossier incomplet (quelconque document ci-dessus manquant, information non ou mal renseignée, champ non rempli...) ne sera pas accepté.

Autorisation de conservation du dossier 2020

Je soussigné,, agissant en qualité de de l'enfant déclare avoir inscrit mon enfant au stage 98% Bad 2020 organisé par le Clermont Université Club Badminton. Le stage n'ayant pas eu lieu en raison de la crise sanitaire, j'autorise le Clermont Université Club Badminton à conserver le dossier de mon enfant fourni lors de son inscription à l'édition 2020. De plus, je déclare que :

- aucune information d'ordre général** (adresse, coordonnées...) **ou sanitaire** (allergies, vaccins...) n'a changé par rapport au précédent dossier d'inscription. (Dossier 2020 disponible sur demande)
- certaines informations d'ordre général** (adresse, coordonnées...) **ou sanitaire** (allergies, vaccins...) **ont changé** par rapport au précédent dossier d'inscription et je les mentionne ci-dessous :

Changements d'ordre général Coordonnées, Situation Familiale, Adresse...	Changements d'ordre sanitaire Allergies ayant évolué, pathologie, régime particulier...

Je m'engage à avertir le CUC Badminton de tout changement de situation de dernière minute et déclare que tout problème (quelle qu'en soit la nature) engendré par une non-actualisation des informations fournies sur le dossier 2020 décharge entièrement le CUC Badminton.

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Autorisation de participation au stage

Je soussigné,, responsable légal de l'enfant certifie que les informations fournies dans le dossier d'inscription 2020 et actualisées ci-dessus sont exactes ; j'autorise l'enfant à pratiquer les activités organisées par le Clermont Université Club Badminton ; accepte de payer l'intégralité des frais de séjours m'incombant, ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels. J'adhère au présent règlement et m'engage à le respecter ainsi que mon enfant. Enfin, je décharge le CUC Badminton de toute responsabilité.

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Article 1 - Description

Le stage d'été 98% Bad est organisé par le Clermont Université Club Badminton ; club affilié à la Fédération Française de Badminton sous le numéro AURA.63.95.004. La direction et l'encadrement du stage seront assurés par Jérémy SIROUX, Responsable de la Section Jeunes et Vice-Président du club ; et Thomas MAURY, entraîneur professionnel de badminton.

Le stage est organisé du samedi 24 juillet au samedi 31 juillet 2021 dans la ville de Sète (34200). Le lieu de départ et d'arrivée sera le siège du Clermont Université Club Badminton, situé au 15 bis rue Poncillon - 63000 Clermont-Ferrand. L'hébergement se fera au sein du village vacances Le Lazaret, 223 rue du Pasteur Lucien Benoît, 34200 Sète. Hébergement agréé Jeunesse et Sport sous le numéro 34 30 11 009.

Article 2 - Déclaration

Le stage d'été 98% Bad est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Service Jeunesse et Sport) du Puy-de-Dôme.

Article 3 - Conditions d'accès

Le stage d'été 98% Bad est ouvert aux jeunes compétiteurs licenciés à la Fédération Française de Badminton ayant entre 11/12 et 17/18 ans.

Article 4 - Inscriptions

Le nombre de places est limité à 16 jeunes. Les inscriptions seront validées à réception du dossier complet, soit les pièces suivantes :

- dossier d'inscription dûment rempli/signé
- photocopie des vaccins du carnet de santé
- attestation d'assurance (responsabilité civile et/ou extra scolaire)
- photocopie carte d'identité de l'enfant
- photocopie de la carte vitale d'un parent
- attestation d'aisance aquatique officielle
- ce règlement intérieur dûment signé
- le paiement du stage

Le club organisateur et sa direction se réserve le droit de refuser des participants, sans justification quelconque.

Article 5 - Assurance

Etant licencié auprès de la Fédération Française de Badminton, les participants sont couverts par l'assurance souscrite par la Fédération Française de Badminton pour la pratique du badminton, stage compris. Cette dernière a souscrit un contrat auprès du groupe Générali sous le numéro AN987 507. Le Clermont Université Club Badminton est lui aussi assuré sous le même contrat.

Article 6 - Tarifs et paiement

Les tarifs du stage comprennent le transport, l'hébergement, la restauration, l'encadrement,

l'assurance totale, les activités, tous les entraînements, l'accès au gymnase, le matériel de badminton, les volants ainsi que les extras (glaces, gouters...). Seules les dépenses personnelles des jeunes ne sont pas comprises dans les tarifs. Le coût du stage s'élève à 670€ pour les licenciés du Clermont Université Club Badminton ; et 680€ pour les licenciés des autres clubs.

Le stage se doit d'être acquitté à la date de ce dernier. Le paiement peut être réalisé par chèque bancaire (en 1, 2, 3, 4 ou 5 fois sans frais) libellés à l'ordre de « CUC Badminton » ; par Chèques Vacances ANCV, coupons sport ANCV, virement ou espèces. Plusieurs moyens de paiement peuvent être utilisés simultanément.

Article 7 - Conditions d'annulation

Pour organiser ce stage, un hébergement et un moyen de transport ont été réservés et réglés par le Clermont Université Club Badminton, lequel ne pourra pas se faire rembourser, quelle que soit la raison. **Les familles bénéficient d'un délai de rétractation de 15 jours à compter de la date de réception du dossier d'inscription par le club (cachet de la poste faisant foi), délai pendant lequel toute annulation sera acceptée et donnera droit à un remboursement intégral du montant versé. Passé ce délai de rétractation, aucun remboursement ne pourra être effectué.** Une assurance annulation peut être souscrite auprès de leur compagnie par les personnes le désirant afin d'éviter tout désagrément. En cas d'annulation prononcée par le Clermont Université Club Badminton, celle-ci donnera lieu à un remboursement intégral.

Article 8 - Sanitaire

Il incombe les responsables légaux des participants d'informer (de manière explicite sur le volet 2 du dossier d'inscription et de manière orale) les éventuelles allergies, traitements médicaux, régimes alimentaires spécifiques afin que le club organisateur puissent prendre les mesures nécessaires. En s'inscrivant, les participants affirment être à jour de leurs vaccins.

Article 9 - Photos et droit à l'image

Les représentants légaux autorisent les organisateurs à prendre et diffuser des photographies sur les supports de communication du Clermont Université Club Badminton. Ces photos restent la propriété du Clermont Université Club Badminton. Néanmoins, elle pourront être retirées des supports de communication suite à une demande des responsables légaux.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photographies devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Article 10 - Encadrement/responsabilité

Les participants sont sous la responsabilité du Clermont Université Club Badminton dès lors qu'ils montent dans le véhicule au moment du départ de Clermont-Ferrand. Ils restent sous la responsabilité du Clermont Université Club Badminton jusqu'à leur retour et leur sortie du véhicule.

Ils se doivent donc de se plier aux règles fixés par les organisateurs et encadrants.

Article 11 - Bonne conduite

La détention et/ou consommation de tabac, drogue, ou encore alcool par les mineurs est strictement interdite. Tout mineur enfreignant cette règle se verra immédiatement renvoyé chez ses parents, aux frais de ces derniers.

Les mouvements dans l'enceinte de l'établissement sont autorisés. En revanche, la sortie de l'établissement sans accompagnateur est strictement interdite.

Les participants se doivent de respecter le matériel, les lieux et les personnes qu'ils seront amenés à utiliser/côtoyer.

Toute personne ne respectant pas les règles de bonne conduite évidente (politesse, courtoisie) ainsi que celles-ci-dessus pourra faire l'objet de sanctions et d'un éventuel renvoi chez ses parents, aux frais de ces derniers.

Article 12 - Informations additionnelles

Le projet pédagogique du stage reste à la disposition des familles pour avoir de plus amples informations.

Toute inscription au stage vaut l'acceptation du présent règlement.

Signature de l'enfant précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Signature des parents précédée de la mention « Lu et Approuvé »